

INTRODUCTION

CONSULTATION DES FORCES VIVES DE LA PROVINCE DU LOGONE OCCIDENTAL

Réf : Décret 102/PCMT/PMT/2021 du 02 juillet 2021 portant création du Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif

Le lancement des consultations des forces vives de la Province du Logone Occidental, dans le cadre des préparatifs du Dialogue National Inclusif a été organisé à Moundou, chef lieu de la Province du Logone occidental du 25 au 28 octobre 2021, sous la direction du Gouverneur du Logone Occidental Monsieur BACHARALI SOULEYMANE.

Trois (03) points forts ont marqué cette cérémonie d'ouverture. Il s'agit notamment de:

- Intervention du Chef de mission ;
- Discours d'ouverture de Monsieur le Gouverneur ;
- Photo de famille.

1- Intervention du Chef de mission

Dans son mot introductif, Monsieur **MAHAMAT MBODOU ABDOULAYE**, chef de mission, a rappelé le contexte qui a conduit à la mise en place du Conseil Militaire de Transition (CMT) dans notre Pays, suite au décès tragique du Marechal du Tchad **IDRISS DEBY ITNO**. Il a ensuite porté à l'attention de l'assistance, l'importance et la nécessité d'organiser les consultations des forces vives dans toutes les vingt et trois (23) provinces afin de recueillir leurs avis à travers un questionnaire comportant cinq (5) thématiques.

Aussi, Monsieur MAHAMAT MBODOU ABDOULAYE a poursuivi son intervention pour rassurer les participants que les conclusions des consultations permettront de préparer le Dialogue National inclusif en vue d'établir un nouveau **CONTRAT NATIONAL DE STABILITE SOCIALE**.

Pour finir, le Chef de mission a précisé qu'aucun sujet ne doit être tabou et exhorte par conséquent les forces vives du Logone occidental à formuler des propositions objectives pour accompagner ce nouveau projet de société.

2- Discours d'ouverture du Gouverneur de la Province du Logone Occidental

Ouvrant la cérémonie, **M. BACHAR ALI SOULEYMANE**, Gouverneur de la Province du Logone Occidental, a souhaité la cordiale bienvenue à toutes les forces vives pour avoir répondu massivement à cette cérémonie. Cela témoigne leur engagement à ce projet de société dont l'importance est capitale.

Le Gouverneur a ensuite rappelé le contexte ayant conduit à la mise en place du Comité d'organisation du dialogue national inclusif. Pour cela, les présentes assises constituent les premières étapes les plus importantes de ce nouveau projet de société voulu par les plus Hautes Autorités au premier desquels le **Général de Corps d'Armées MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO**, Président du Conseil Militaire de Transition, Président de la République, Chef de l'Etat. A cet effet, il a attiré l'attention singulière et collective des participants sur les enjeux et l'importance du présent pré-dialogue.

Pour lui, durant les trois jours, les forces vives doivent être disposées et disponibles afin de formuler des propositions concrètes aux cinq thématiques retenues.

Le Gouverneur a aussi rappelé les forces vives qu'elles représentent le Logone Occidental et les différentes propositions et résultats des travaux auxquels elles sont conviées engageront la Province toute entière.

3- La Photo de famille et mise en place du présidium

A la fin du discours d'ouverture du Gouverneur, l'assistance a été invitée à une prise de photo de famille.



Après la prise de photo de famille, le temps est accordé aux participants de désigner les quatre membres qui doivent diriger les assises du pré-dialogue, après quoi, le Gouverneur et sa suite se sont retirés.

Ainsi, suivant la Note de cadrage lu par le Chef de mission et considérant l'importance des thématiques à débattre, les Forces Vives ont désigné par consensus les quatre (4) membres du présidium. Il s'agit notamment :

- 1 Président :M. NDOLEBREU NADION ;
- 1 vice-présidente : Mme DILLAH LUCIENNE ;
- 1^{er} rapporteur : M MBAIHODOUM MOUMDA MATHURIN ;
- 2^e rapporteur : Mme DENEMBAYE SYLVIE.

Installant les membres du présidium, le chef de mission à donner quelques orientations lies à la composition des groupes de travail.

Prenant ses fonctions, le président du présidium a ouvert les travaux par la lecture intégrale du questionnaire sur les différentes thématiques ; laquelle lecture est faite par le rapporteur. Quelques questions de compréhensions sont posées par l'assistance. Les membres du présidium et la délégation du CODNI se sont relayés pour apporter les éléments de réponses précises. Il s'en est suivi la désignation des cinq (5) présidents des groupes de travail chargé de traiter les cinq (5) thématiques (cf annexe):

Une pause café a bouclé la cérémonie d'ouverture.

Après la pause-café, des listes de présence ont été ouvertes par thématique pour permettre aux participants de s'inscrire librement dans les groupes de travail de leur choix, après quoi, les travaux en atelier avaient démarré.

La première journée a pris fin à 15heures.

Journée du 26 octobre 2021

Les travaux en atelier des cinq (5) groupes de travail avaient repris de 08heures à 12heures.

Dans l'après-midi se fut les travaux en plénière. Les quatre groupes de travail avaient tour à tour présenté les résultats de leurs travaux. Après des riches échanges agrémentés par des questions réponses et des contributions, les forces vives ont adopté par acclamation les quatre (4) rapports.

Journée du 27 octobre 2021

La journée du 27 octobre 2021 a été marquée par la présentation du rapport du cinquième groupe de travail suivie des échanges. Après la série de questions et réponses, l'assistance a adopté le rapport par acclamation.

Les différentes propositions formulées par les forces vives sont ci-dessous annexées.

THEMATIQUE 1 :
PAIX, COHESION SOCIALE ET RECONCILIATION NATIONALE
JUSTICE ET EQUALITE

L'injustice et l'inégalité des citoyens ne favorisent pas le climat de paix et de cohésion sociale dans notre pays :

Quelles sont les mesures que vous proposerez pour les éradiquer ?

Pour éradiquer l'injustice et l'inégalité des citoyens :

- Que la justice soit la même pour tous ;
 - La pratique effective de la justice sociale, l'égalité et l'équité soient effectives devant les textes de la République ;
 - Que les magistrats soient impartiaux ;
 - Prendre des mesures pour l'accès égalitaire de tous les tchadiens sans aucune distinction aux charges publiques ;
 - Repenser, promouvoir le vivre ensemble et la culture de la fraternité pour favoriser la cohésion sociale ;
 - Faire en sorte que les tchadiens soient égaux devant la loi ;
 - Donner l'égalité de chance à tous les citoyens ;
 - Promouvoir et valoriser le pluralisme et la diversité culturelle soient visibles partout ;
 - Faire en sorte que le pluralisme et la diversité culturelle soient une richesse et non une source de division ;
 - L'instauration d'une journée nationale de la diversité culturelle au moins une fois dans l'année ;
- 1- Comment peut-on éradiquer l'impunité dans notre pays et garantir l'égalité des citoyens devant la loi, sans discrimination aucune ?

Pour éradiquer l'impunité et garantir l'égalité des citoyens :

- La restauration de l'autorité ;
- Faire en sorte que la loi soit la même pour tous ;
- La restauration de l'Etat de droit ;
- Faire en sorte que le droit soit dit de la même manière pour tous,
- Prendre des dispositions pour que les décisions de justice soient exécutées de la même manière pour tous les citoyens, sans distinction aucune.

2- Cohésion sociale et diversité culturelle

Qu'est ce qui divise les tchadiens ?

Ce qui divise les tchadiens :

- L'injustice sociale, facteur de frustration, des déchirures du tissu social, des rebellions répétitives et de l'impunité ;
- La mauvaise gestion des conflits éleveurs – agriculteurs ;
- L'ignorance ;
- Le rejet de l'autre, le non-respect ;
- La question de la DIA.
- La mauvaise manière de faire la politique ;
- La mauvaise interprétation de la notion de laïcité ;
- La politique d'exclusions ;
- La non redistribution équitable des ressources naturelles ;
- Les nominations claniques à des postes de responsabilité ;
- Le comportement non patriotique de certains hauts responsables ;

3° comment faire pour que le pluralisme et la diversité culturelle deviennent davantage les traits caractéristiques de notre pays ?

Pour que le pluralisme et la diversité culturelle deviennent davantage les traits caractéristiques de notre pays :

- La tolérance et l'acceptation de l'autre doivent être de mise ;
- La promotion de l'enseignement du civisme dès l'école primaire ;
- Eviter le népotisme, le favoritisme et le clanisme ;

4° Que faut-il faire pour la sauvegarde de la diversité sociale et culturelle ?

Pour la sauvegarde de la diversité sociale et culturelle :

- Il importe de mener une forte sensibilisation sur le respect des valeurs républicaines, contre l'intolérance religieuse et l'instrumentalisation des citoyens à des fins politiciennes ;
- Il faut mener une politique qui met en valeur la diversité culturelle de chaque province ;
- Il faut promouvoir le vivre ensemble ;
- Il faut cultiver l'esprit de pardon, tolérance et de l'acceptation de l'autre ;
- L'application de l'accord de Laoukassi.

5° Quelles sont les principales causes des conflits communautaires ?

Les principales causes de conflits communautaires :

- Les problèmes fonciers ;
- L'inégal accès aux ressources naturelles particulièrement à l'eau et au pâturage ;
- Le non-respect des couloirs de transhumance ;
- La création des couloirs de transhumance anarchiques ;
- La partialité des autorités administratives, politiques, militaires et traditionnelles dans les conflits intra et inter communautaires.

6° Comment peut-on régler efficacement ces conflits ?

Le règlement efficace des conflits intra/inter communautaires peut se régler de manière essentiellement à :

- La multiplication des points d'eaux ;
- La réactualisation des couloirs de transhumance ;
- La dépolitisation et la démilitarisation de l'élevage ;
- Relever toutes les autorités administratives et militaires éleveurs ;
- Le respect strict des couloirs de transhumance ;
- Le respect des us et coutumes ;
- La bonne gestion des conflits ;
- Eviter l'injustice ;
- L'effectivité de l'exécution des décisions de la justice ;
- La nomination des magistrats intègres ;
- L'indépendance de la justice ;
- La mise sur pied d'une commission spéciale pour le contrôle des magistrats impliqués dans les affaires de corruption ;

7° Les forces de défenses et de sécurités exercent elles leurs missions régaliennes ? Peuvent-elles jouer le rôle d'agent de développement ?

- Les FDS n'exercent pas leurs missions régaliennes (elles craquent les paisibles citoyens, elles sont elles-mêmes sources d'insécurité) alors que leurs rôles consistent à assurer la sécurité des personnes et des biens ;
- Oui, elles peuvent bien jouer et valoriser le rôle d'agent de développement par le service de génie militaire (dans la mesure où elle est professionnelle)

8° Comment doit-on faire pour que l'armée soit perçue par les citoyens comme une armée véritablement nationale ?

- Il faut la de l'armée nationale ;
- La représentation géographique de toutes les composantes de la nation tchadienne ;
- Eviter la clanisation dans l'armée ;
- Dépolitiser l'armée ;
- Faire en sorte que l'armée soit au service du peuple et non au service d'un régime ;
- Eradiquer la discrimination au sein de l'armée ;
- Adopter un mode de recrutement conforme de textes légaux de la République ;
- Augmenter le salaire des militaires ;
- Eviter les traitements inhumains et dégradants, humiliants à l'endroit de nos soldats ;
- Que l'agent de FDS soit en tenue aux heures de travail ;
- Créer l'école d'administration militaire pour que notre armée soit administrée par des professionnels.

9° Comment appréciez-vous les projections de nos FDS à l'extérieur du pays ?

- Il faut règlementer la projection de nos FDS à l'extérieur ;
- L'envoi de nos FDS à l'extérieur est un honneur du pays, il faut que cela respecte la règle de l'art ;
- Nous apprécions mal les projections de nos FDS à l'extérieur dans la mesure où les soldats ne bénéficient pas de retombées de ces interventions.

10° Qu'est ce qui explique les échecs quasi systématiques des accords de paix conclus avec les politico militaires ? Et comment y remédier ?

- Le non-respect des clauses contenues dans les accords ;
- L'actualisation et la mise en œuvre effective d'un vaste programme de démilitarisation, démobilisation et de réinsertion (DDR) des anciens éléments des groupes politico militaires ;
- Le paiement des avantages financiers exorbitants aux politico militaires ;
- La création d'une structure autonome de suivi des accords politico militaires ;
- Le respect à la lettre des clauses contenues dans les accords ;
- L'adoption du système DDR.

11° Quels sont les facteurs de réussite d'une paix durable ?

- Une paix durable ne peut exister que dans la justice et dans l'égalité.

- Dans la perspective de la tenue du Dialogue National Inclusif et de la Réconciliation Nationale, nous pouvons relever quelques facteurs de succès d'une paix durable notamment :
- L'établissement d'un dialogue national sincère entre le gouvernement et les politico militaires ;
- La justice et égalité des citoyens ;
- La bonne gouvernance ;
- Le partage équitable des ressources ;
- L'Égalité de chance pour tous ;
- Le pardon sincère ;
- La participation de toutes les forces vives de la nation au dialogue national inclusif sans discrimination ;
- La volonté politique sincère de toutes les parties prenantes à œuvrer pour la réussite de cette rencontre nationale et leur engagement à mettre en œuvre les résolutions et recommandations qui en seront issues ;
- L'amnistie générale et des mesures de grâce ;
- La réconciliation sincère ;
- Le respect de l'intérêt d'autrui ;
- L'acceptation de l'autre dans la diversité culturelle, ethnique et religieuse.

Journée du 26 octobre 2021

Les travaux en atelier des cinq (5) groupes de travail avaient repris de 08heures à 12heures.

Dans l'après-midi se fut les travaux en plénière. Les quatre groupes de travail avaient tour à tour présenté les résultats de leurs travaux..Après des riches échanges agrémentés par des questions réponses et des contributions, les forces vives ont adopté par acclamation les quatre (4) rapports.

Journée du 27 octobre 2021

La journée du 27 octobre 2021 a été marquée par la présentation du rapport du cinquième groupe de travail suivie des échanges. Après la série de questions et réponses, l'assistance a adopté le rapport par acclamation.

Les différentes propositions formulées par les forces vives sont présentées comme suit :

THEMATIQUE 2 :

FORME DE L'ETAT, CONSTITUTION, REFORMES INSTITUTIONNELLES ET PROCESSUS ELECTORAL

Constitution et Institutions

Que pensez-vous des constitutions de 1996 et de 2018 ?

Que peut-on améliorer ou changer dans ces deux textes pour trouver une loi fondamentale consensuelle ?

- ✓ Le maintien de la constitution de 1996 avec des propositions d'améliorations sur les points suivants :
- ✓ Mandats du Président de la République ; des Députés et des Sénateurs ainsi que des élus locaux

Que vous inspire de la forme actuelle de l'Etat (Etat unitaire fortement décentralisé) ? selon vous, est-elle adaptée au pays ou pas si non, que proposeriez-vous ?

Un consensus se dégage sur un état unitaire fortement décentralisé avec transfert réel des compétences et des moyens aux élus locaux

Pensez-vous que le recours à un referendum est nécessaire pour l'adoption de la nouvelle constitution Que pensez-vous de la création du Sénat à côté de l'Assemblée

Il ressort des échanges un consensus sur le recours à un **referendum** qui est la voie

Que pensez-vous de la création du Sénat à côté de l'Assemblée autorisée et populaire afin de renforcer la démocratie dans notre pays

La création du Sénat s'avère nécessaire pour le renforcement de la démocratie dans notre pays

Doit-on revenir à la création des grandes institutions (cour suprême, Conseil constitutionnel, Cours des comptes, Médiateur, HCC, etc. Telles que prévues

Le retour des grandes institutions à savoir la cour suprême, le conseil constitutionnel, la cour des comptes, la Médiateur, HCC, s'avèrent nécessaires avec le maintien et l'amélioration de la constitution de 1996

Pensez-vous que la séparation des pouvoirs est respectée dans notre pays ? Si non, comment peut-on l'améliorer

Il est a constaté ce qui suit :

- ✓ L'ingérence de l'exécutif dans d'autres pouvoirs ;
- ✓ La confusion entre les pouvoirs exécutifs et le pouvoir judiciaire ;
- ✓ Le Président de la République doit se retirer de la présidence du Conseil Supérieur de la magistrature

Que pensez-vous du fonctionnement de la justice dans notre pays ? Avez-vous des propositions pour améliorer son indépendance et son impartialité

- ✓ Pour le bon fonctionnement de la justice, le président du Conseil Supérieur de la magistrature doit être un Magistrat élu par ses pairs.
- ✓ Que les magistrats véreux soient traduits devant le conseil supérieur de la magistrature pour répondre de leurs actes

Administration du territoire et gouvernance locale

Que pensez-vous du fonctionnement de notre système d'administration du territoire ? quels changements doit-on y apporter ?

Le groupe suggère :

- ✓ La nomination des cadres compétents ;
- ✓ Revoir le problème de l'instabilité aux postes de responsabilité ;
- ✓ Mettre un mécanisme de suivi et de contrôle des agents de l'Etat

Quels bilans faites-vous du fonctionnement des communes depuis leur mise en place en 2012 ? A votre avis, qu'es ce qui n'a pas bien marché et comment y remédier

- Non-respect des textes et des lois en vigueur ;
- Manque de collaboration entre les conseillers et l'exécutif ;

Solutions :

- Application des textes et des lois en vigueurs ;
- Effectivité d'accès aux ressources

Quels rôles la chefferie traditionnelle peut-elle jouer dans un système de gouvernance de notre pays ? Quelles reformes peut on y apporter ? Justifier

Parti politiques et processus électoral

Quels est selon vous la durée idéale pour le mandat du Président de la République, des députés, des sénateurs, ou des élus locaux ? Justifier

- Pour la Présidence de la République, le groupe suggère un mandat de 5 ans renouvelable une fois et non modifiable.
- Pour les députés, 5ans renouvelable une fois.
- Le Sénat 6 ans renouvelable au 1/3 chaque 2 ans.
- 6 ans pour les élus locaux renouvelables une fois

Quelles reformes proposeriez-vous pour permettre la aux partis politiques de jouer pleinement leur rôle ?

- Mettre en application la loi relative au bon fonctionnement des partis politiques

Afin de garantir des élections libres, transparentes et crédibles qu'elles améliorations proposeriez-vous au cadre institutionnel et juridique actuel des élections dans notre pays ?

Modifier le cadre juridique, institutionnel et le code électoral de façon que le président et les membres de la CENI puisse être désignés par un collège constitué des religieux, des membres de la société civile et les acteurs politiques ; le président de la CENI doit être une personnalité neutre

Avez-vous d'autres suggestions à faire ?

THEMATIQUE 3 : DROITS HUMAINS ET LIBERTES FONDAMENTALES

Droits humains, libertés fondamentales et les droits de la défense

- L'effectivité de l'exercice des libertés et droits de l'homme est plus ou moins garantie sur le plan national, cependant au niveau provincial, nous déplorons la mauvaise gestion de certains conflits et ses conséquences notamment le conflit éleveur-agriculteurs.
- Pour améliorer la situation des droits de l'homme dans notre pays, il faut :
 - Organiser des campagnes de sensibilisation, de formation, d'éducation à la citoyenneté et de faire le plaidoyer sur les textes et lois en vigueur.
 - Sanctionner sévèrement les auteurs des violations quel que soit leur rang social et leurs appartenances.

Libertés syndicales et associatives, pouvoir d'achat

- Les entraves à l'exercice des droits syndicaux et la promotion du rôle de la société civile sont :
 - La méconnaissance des textes et lois du pays ;
 - Les démesures et les immixtions

Démocratie et citoyenneté

- Les pistes d'amélioration des libertés syndicales et associatives proposées sont :
 - Recycler les membres des syndicats et les associations ;
 - Faire le plaidoyer à l'égard du Pouvoir-Public
- L'effectivité de la démocratie doit passer par :

- Le respect des droits de l'homme et les textes en vigueur dans la République ;
- La séparation des pouvoirs (Exécutif, Législatif et Judiciaire)
- L'organisation des élections libres, transparentes et crédibles
- Les dispositions à prendre pour garantir à chacun le plein exercice de ce droit sont :
 - L'organisation d'un recensement électoral fiable ;
 - La publication de la liste électorale et la remise des cartes d'électeurs dans le délai ;
 - La formation et la sensibilisation des électeurs sur le processus électoral.
- Pour garantir la transparence du processus électoral dans notre pays, il faut :
 - Créer les conditions de participation favorable à tous les citoyens ;
 - Doter les agents recenseurs des moyens adéquats pour atteindre les objectifs escomptés ;
 - Organiser la sensibilisation des populations en âge de voter ;
 - Organiser la formation des membres de démembrement de la CENI ;
 - Examiner les recours formulées par les citoyens en cas de contentieux électoraux ;
 - Respecter le calendrier et la mise à jour d'un fichier électoral.

Liberté de la presse et rapport média-pouvoir public

- L'exercice de la liberté de la presse est plus ou moins libre dans notre pays.
- Pour renforcer la liberté de la presse au Tchad, il faut le respect intégral de la Loi N°17 du 31 Août 2010 relative au régime de presse en matière d'éthique et de déontologie. Enfin, la dépolitisation des médias.

Les traitements inhumains et dégradants, tortures, détentions arbitraires, disparitions forcées

- La répression de ces pratiques interdites est plus ou moins assurée par les juridictions nationales.
 - Pour surmonter les entraves à la répression de ces pratiques nous proposons quelques pistes de solutions qui sont entre autres :
 - Le respect de la convention contre la torture et autres peines ou traitements ;
 - La séparation des pouvoirs avec des institutions fortes (l'homme qu'il faut à la place qu'il faut).

Droits des personnes vulnérables

- Pour assurer une protection optimale des handicapés, des enfants et des femmes, il faut :
 - Appliquer la Loi N° 007/PR du 09 Mai 2007 portant protection des personnes handicapées ;
 - Respecter la Convention relative aux droits de l'enfant du 20 Novembre 1989 ;
 - Respecter la Loi N° 032/PR du 27 Décembre 2006 portant protection de la femme contre les violences et la Loi N° 015/PR du 1^{er} Août 2015 portant modalités d'application des droits de la femme et la parité au Tchad.
- Pour faire respecter les droits de chacune de ces catégories de personnes, il s'avère nécessaire de :
 - Faire le plaidoyer auprès du pouvoir public ;
 - Organiser les campagnes de sensibilisation, de formation, d'éducation à la citoyenneté ;
- Les stratégies spécifiques à adopter en faveur de ces catégories de personnes sont :
 - L'application de la politique nationale portant sur la stratégie-genre dans toutes les instances en matière de la prise de décisions et la participation à la gestion de la chose publique.

Sécurité sociale et institutions des prévoyances sociales

- La politique nationale en matière de sécurité sociale ne répond pas aux attentes des citoyens tchadiens.
- Les institutions de prévoyance sociale ne sont pas suffisamment outillées.
- Elles ne disposent pas assez de moyens d'action à la dimension de leurs missions (moyens financiers, humains et matériels).
- Pour améliorer la politique de la protection sociale, il faut accélérer le processus de révision et l'adoption du nouveau code de travail ; l'application du code la famille et l'application du Décret N° 1111/PR/PM/MFPT du 18 Octobre 2011 portant approbation et l'exécution des nouvelles grilles de salaires.

Il faut aussi la mise en place d'une couverture de santé universelle pour tous. L'absence de l'assurance agricole suite aux caprices climatiques est un véritable vide juridique pour notre pays en général et pour le monde rural en particulier

THEMATIQUE 4 : POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

I. Comment assurer une bonne gouvernance des ressources publiques en termes de mobilisation, gestion et de reddition de compte relativement aux deniers publics ?

Le Tchad dispose des potentialités et des opportunités dans les secteurs de l'Agriculture, l'élevage, de l'eau, des mines et de l'énergie renouvelable.

- Exploiter ces richesses pour permettre de restructurer et diversifier les sources des revenus ;
- Mettre en place des dispositifs de contrôles rigoureux des ressources publiques ;
- Renforcer les capacités techniques des agents par la formation.

II. Comment améliorer davantage le climat des affaires pour une utilisation optimale des ressources nationales en vue du développement économique de notre pays ?

Pour améliorer le climat des affaires en vue du développement, il est recommandé de :

- Mettre en place un cadre législatif et réglementaire favorisant la création des Entreprises.
- Adopter une politique fiscale incitative et payer les dettes intérieures des opérateurs économiques sur le territoire afin de souffler de l'air propice des affaires.
- Renforcer, organiser et encadrer les opérateurs économiques

III. Comment assurer un développement rural durable

Pour un développement rural durable, il est recommandé de :

- Mettre en place un programme d'investissements substantiels dans le secteur rural (filière agro-sylvo-Pastorales) porteurs d'avenir ;
- Promouvoir et industrialiser le secteur minier ;
- Moderniser les systèmes d'exploitations agricole et pastorale par la mise en place des infrastructures adéquates de production (équipements agricoles et pastoraux).

IV. L'évolution démographique galopante non encadrée crée des difficultés de gestion de nos villes.

Quelle politique urbaine durable peut –on envisager pour répondre aux exigences de qualité de vie ?

- Maitriser l'accroissement de la population urbaine et rurale par l'adoption d'un plan d'aménagement territorial (plan urbain et régional) :
- Mettre en place un système de drainage, d'assainissement et de salubrité urbaine et rurale ;
- Promouvoir l'accès des populations à l'eau et à l'habitat décent.

V. Comment combler les insuffisances des politiques sectorielles ?

Pour combler les insuffisances relevées dans les politiques publiques sectorielles, il importe de :

- Créer des structures bancaires spécialisées dans les financements des secteurs spécifiques ;
- Augmenter le volume de financement de l'économie sur les ressources locales ;
- Augmenter le volume des capitaux privés étrangers pour le financement des secteurs productifs.
- Créer un cadre de vie propice.

VI. Comment améliorer le capital humain qui est la base de tout développement ?

- Développer une politique de formation technique et professionnelle de qualité ;
- Promouvoir l'accès aux soins et aux services socio-éducatifs de qualité ;
- Mettre en place une politique de formation emploi permettant de créer des opportunités d'embauche en faveur de la jeunesse ;
- Renforcer les capacités techniques, humaines et matérielles des structures de formations.
- Améliorer l'accès, l'éthique et la qualité des centres de formations.

VII. Comment expliquer la prépondérance du secteur extractif dans l'économie et le budget national ?

Comment diversifier notre économie ?

Pourquoi les lois, institutions et mécanismes de suivi ne concourent-ils pas à asseoir pour une bonne gouvernance des secteurs publics ?

L'économie tchadienne est essentiellement basée d'une part, sur les industries extractives, notamment l'exploitation des ressources pétrolières et d'autre part, sur les cultures de rentes (coton). Ce qui la rend vulnérable aux choses exogènes (baisse des prix des produits de base ou matières premières). Il est important de :

- 1) diversifier l'activité économique par l'exploitation des autres potentialités et opportunités telles que l'agriculture, l'élevage, les mines, etc.
- 2) Mettre en place des pôles économiques de compétitivités dans les régions où elles sont produites.
- 3) Les lois, les institutions et mécanisme de suivi ne concourent pas à asseoir une bonne gouvernance en raison de la légèreté du système de contrôle du laxisme et de la corruption.

SUGGESTION :

Construire les voies de communications pour un développement accéléré pour l'écoulement des produits (agro-sylvo-pastorale) vers les grandes villes ? Cela boostera l'économie nationale et valorisera les producteurs ;

THEMATIQUE 5 : QUESTIONS SOCIETALES

Questions liées à l'éthique, aux comportements et aux valeurs

Quelles politiques et mesures adéquates à adopter pour faire face à la dégradation de l'éthique et des valeurs morales, traditionnelles et religieuses dans notre pays ?

- Ces valeurs qui se dégradent sont : l'honnêteté- la dignité- l'amour – le sacrifice – la justice – le travail – la responsabilité – la fidélité – le sacré – la discrétion – le pardon – la tolérance etc...

L'Etat doit :

- Inscrire dans les programmes des enseignements l'éthique ;
- Promouvoir les valeurs morales ;
- Accorder une place privilégiée aux traditions dans les cérémonies officielles et privées.

Comment faire pour mettre efficacement en interaction les valeurs modernes, traditionnelles et religieuses dans notre pays ?

L'Etat doit :

- Sensibiliser les familles afin d'inculquer et transmettre les valeurs comme l'amour du prochain, la citoyenneté, le dévouement, le vivre ensemble ;
- Impliquer les autorités traditionnelles et religieuses aux actions de sensibilisation ;
- Imposer le respect des traditions, former les citoyens, appliquer rigoureusement les textes.

Comment faire pour inculquer aux citoyens un bon usage des réseaux sociaux ?

Il faut :

- Mettre en place une réglementation relative à l'utilisation des réseaux sociaux ;
- Intensifier la sensibilisation sur le respect de la personne humaine ;
- Sanctionner tous ceux qui en font un mauvais usage.

La moralisation de la vie nationale, la lutte contre la corruption, les détournements et les prévarications et prédatons de toutes sortes

Que faire pour donner à la gouvernance de notre pays une image saine et digne d'une société tournée vers le développement et le progrès social ?

Il importe de :

- Créer une structure d'Etat chargée de la moralisation ;
- Valoriser le capital humain ;
- Promouvoir la culture du mérite ;
- Tenir compte du travail de l'inspection d'Etat ;
- Appliquer la loi pour tous ;
- Sanctionner sévèrement.

Que faut-il faire davantage pour lutter contre la corruption, l'enrichissement illicite et les abus des biens publics ?

Il faut :

- Créer une commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite.

Les chefferies traditionnelles

Quelles places et rôle leur accorder pour leur pleine participation au développement de leurs communautés respectives ?

- Les chefs traditionnels occupent une place de choix dans leurs communautés respectives. Il faut redorer leur dignité et leur honorabilité pour que leurs avis et leurs orientations comptent. Leur mode de désignation est à revoir pour que le choix de la base soit respecté. La loi 019 doit être appliquée. Leur traitement doit être revu à la hausse pour que leur pouvoir soit renforcé. Leur pouvoir doit être dépolitisé. Les autorités administratives et militaires ne doivent pas les humilier et dégrader leur rang. Les chefs recommandent la création du haut conseil des autorités traditionnelles du Tchad.

Quel rôle peuvent-ils jouer entre les différentes communautés ?

- Entre les différentes communautés, les chefs traditionnels ont un rôle d'interface à jouer pour la cohabitation pacifique et la cohésion sociale.

Quel rôle peuvent-ils jouer entre leurs communautés respectives et les pouvoirs publics ?

- Entre leurs communautés respectives et les pouvoirs publics, ils ont un rôle de relai, de courroie de transmission à jouer.

Quel type de collaboration peut-on développer entre la chefferie traditionnelle, les leaders religieux et la société civile ?

- Entre la chefferie traditionnelle, les leaders religieux et ceux des organisations de la société civile, une collaboration étroite, basée sur une concertation permanente est à développer pour le bien-être de la population. Les leaders religieux doivent se respecter mutuellement et multiplier entre eux des visites de courtoisie.

Les congrégations religieuses

Que faut-il faire pour promouvoir davantage la laïcité de l'Etat ?

- L'Etat ne doit exercer aucun pouvoir religieux ; observer la neutralité à l'égard de toutes les confessions religieuses et traiter à égalité les religions dans les manifestations diverses. L'Etat doit favoriser les manifestations interreligieuses à l'exemple des prières interconfessionnelles.

Quel rôle l'Etat peut-il jouer pour garantir la laïcité de l'Etat, la cohabitation pacifique, le vivre ensemble des populations et l'entente entre les différentes confessions religieuses ?

- L'Etat peut appuyer à égalité les différentes confessions religieuses dans l'accomplissement de leurs missions pour garantir le vivre ensemble et l'entente inter religieuse ; les encourager dans les actions de sensibilisation.

Que peut faire l'Etat pour aider les confessions religieuses à mieux jouer leur rôle dans la quête de la paix sociale, ainsi que pour la paix intra et inter religieuse ?

L'Etat peut contribuer activement en aidant les confessions à renforcer le pouvoir de conciliation des autorités religieuses, dans la quête de la paix sociale et de la paix inter religieuse. Il lui est aussi recommandé de respecter l'article 1 de la constitution.

La question de la dia

Que doivent faire les pouvoirs publics pour éviter un usage généralisé de cette pratique qui met à mal le vivre ensemble entre les communautés et celles qui ne la connaissent pas ?

Il est recommandé à l'Etat :

- D'interdire la pratique de la dia sur tout le territoire national, de vulgariser la loi interdisant cette pratique et d'appliquer les peines pénales ;
- Sensibiliser les citoyens sur le vivre ensemble, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique ;
- Sensibiliser les leaders d'opinions, les chefs de communautés et les leaders religieux sur les impacts négatifs de la pratique de la dia.

Le bilinguisme

Que doivent faire les pouvoirs publics pour que l'enseignement du français et de l'arabe soit davantage une réalité nationale ?

Il est recommandé aux pouvoirs publics :

- De valoriser l'école tchadienne qui se cherche encore ;
- D'instaurer l'enseignement de l'arabe de la maternelle à l'université
- De former en masse les enseignants arabophones ;
- D'augmenter les volumes horaires et les coefficients ;
- D'impliquer les familles dans la sensibilisation ;
- De former des cadres pour le suivi-évaluation du bilinguisme.

Que faire pour éviter l'amalgame entre les langues officielles et les religions ?

Pour éviter l'amalgame entre les langues officielles et les religions, il importe de :

- D'intensifier la sensibilisation des populations sur la nécessité de séparer les deux langues (français et arabe) officielles et les religions ;
- De sensibiliser les jeunes pour qu'ils ne suivent pas les extrémistes religieux.

Comment faire pour promouvoir le multilinguisme dans notre système éducatif ?

Mettre en œuvre une stratégie nationale du bilinguisme

- Multiplier les établissements d'enseignement multilingue y compris nos langues maternelles.

La solidarité avec les couches vulnérables, la lutte contre les précarités et la pauvreté ; les mutilés de guerre ; le problème de la migration ; l'exode rurale.

Que doivent faire les pouvoirs publics pour résoudre la précarité à laquelle font face les couches vulnérables ?

Le bilinguisme tchadien est un bilinguisme politique et administratif

- Politique parce qu'il est imposé par l'arrivée du FROLINAT au pouvoir comme promesse à la population du nord musulman ;
- Administratif parce qu'il sert à traduire les textes officiels de la République.

Pour promouvoir le bilinguisme au Tchad, il faut circonscrire l'enseignement de l'arabe dans une ou deux provinces avant de le vulgariser dans tout le pays en général à l'exemple du Cameroun et du Canada qui ont des provinces francophones et anglophones pour faire asseoir le bilinguisme.

Pour résoudre le problème des éleveurs-agriculteurs, mettre les tourteaux à la disposition des éleveurs.

Les pouvoirs publics doivent :

- Promouvoir la bonne gouvernance ;
- Mettre en œuvre les politiques et programmes relatifs à la protection sociale.

Comment les pouvoirs publics peuvent-ils réduire les inégalités et promouvoir la solidarité ?

- L'Etat doit promouvoir et vulgariser les principes de justice, d'égalité, d'équité et de respect des droits humains, multiplié les actions de solidarité.

Comment les pouvoirs publics peuvent-ils faire pour contenir l'exode rural ?

L'Etat doit :

- Créer des emplois dans les provinces pour absorber les jeunes ;
- Créer des fonds d'entrepreneuriat rural ;
- Créer des centres de formation technique et professionnelle ;
- Construire des écoles ;
- Construire des routes ;
- Moderniser l'agriculture et l'élevage ;
- Promouvoir une bonne gouvernance ;
- Encourager les investisseurs ;
- Sensibiliser les chefs traditionnels et les jeunes pour une prise de conscience en matière de gestion du terroir ;
- Revoir les contrats et les conventions avec les multinationales et autres entreprises étrangères.

L'Exode rurale :

Quelques pistes des solutions :

Inexistence des infrastructures :

- Educatives ;
- Sanitaires ;
- Routières pour les transactions des jeunes ;
- Loisirs, bibliothèques, aménagement des terrains de football ;
- La reprise en compte de la loi au transfert du 1^{er} cycle scolaire dans les grands centres préparant les professeurs.

L'achat par la sous-traitance de nos produits locaux et le cautionnement de vente précoce avant la maturité des semences.

Solutions :

- Sensibiliser les agriculteurs pour ce cautionnement précoce de nos mils et sésames ;
- L'achat du mil doit se faire au moment indiqué ;
- Pour le sésame, l'agriculteur vend son produit directement à l'acheteur par d'intermédiaire pour cela, créer une association de rente de produits locaux.

La dimension genre et la promotion de la femme

Que doivent faire les pouvoirs publics pour promouvoir davantage la dimension genre afin de garantir le progrès social, économique et politique de la femme ?

Il faut :

- Cesser avec les mesures qui consistent à réduire arbitrairement les droits de la femme.
- Adopter le code des personnes et de la famille ;
- Appliquer effectivement les textes instituant la parité dans les fonctions et nominations et électives dans tous les secteurs de la vie publique et privée ;
- Appliquer les dispositions du code pénal réprimant les violences basées sur le genre ;
- Interdire le mariage d'enfants ;
- Impliquer davantage les femmes dans les missions de maintien de la paix ;
- Appliquer la résolution N°132 du Conseil de sécurité du 15 octobre 2005 qui concerne le droit de la femme à la paix et à la sécurité ;
- Miser davantage sur la scolarisation et le maintien des filles à l'école ;
- Promouvoir l'alphabétisation des femmes.

Le trafic d'enfants

Quelles politiques et stratégies à mettre en œuvre pour éradiquer ce phénomène dans notre pays ?

Quelques recommandations pour éradiquer le phénomène de trafic d'enfants :

- Respecter la dignité humaine ;
- Elaborer et adopter le code des enfants ;
- Mettre en œuvre les programmes et les projets ruraux ;
- Impliquer les chefs traditionnels dans la lutte contre les trafics d'enfants, les sensibiliser et les former sur les techniques d'enlèvement ;
- Mettre ne place un mécanisme de surveillance des enfants et de contrôle dans le agences de voyage ;
- Mettre sur pied les antennes d'alerte ;
- Appliquer les articles 17-19 de la constitution ;
- Sanctionner sévèrement les parents et complices de trafic d'enfants.

A la fin des travaux, les forces vives ont formulé des instances avérées du pays.(Cf annexe)

Les listes des différents groupes thématiques sont annexées jointes en annexes.

REMERCIEMENTS

Nous participantes et participants au pré-dialogue pour l'organisation du dialogue inclusif tenu à Moundou du 25 au 27 octobre 2021,

REMERCIIONS

- ✓ Le **PCMT** et le Conseil Militaire de Transition pour cette initiative louable ayant permis aux tchadiens d'exposer les problèmes qui gangrènent la stabilité sociopolitique et culturelle de leur Pays et d'en proposer des pistes de solution ;
- ✓ La mission de CODNI venue de Ndjamena pour la facilitation de ces assises ;
- ✓ Le Gouverneur de la Province du Logone Occidental pour son attention soutenue durant le déroulement des ces assises.

Fait à Moundou, le 27 octobre 2021

LES PARTICIPANTES ET LES PARTICIPANTS